



COMMUNIQUE N° 02/C/AONO/C-DZG/SG/2026 DU 01/06/2026 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02
AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 28/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES
POINTS CRITIQUES SUR LA R0104:MBANGA -BIYEBE-MIMEFOUMOU-L=11.0KM,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique :

01 AVR 2026

Par décision N° 02/D/C-DZG/SG/2026 du le Marché du présent Appel
d'Offres National Ouvert, susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : le Marché objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, est attribué ainsi
qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprise	Montant TTC	Délai d'exécution	Observations
TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA R0104 : MBANGA -BIYEBE- MIMEFOUMOU- L=11.0KM, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	ETS ISG BP -Yaoundé Telephone: 695390046	60 000 000 (Soixante millions) de Francs CFA	Six (06) Mois	Adjudicataire

Fait à Dzeng, 01 AVR 2026

**Le Maire de la Commune de Dzeng
(Autorité contractante)**



[Signature]
Aji Monique Epsé Nkamgna

Ampliations :

- MINADER ;
- Préfet/NS ;
- ARMP ;
- MINFI ;
- MINMAP N/S ;
- Président-CIPM ;
- DDMINTP/NS
- Intéressé ;
- Archives.



DECISION N° 02...../ D/C-DZENG/SG/2026 DU 01/04/2026 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 28/01/2026 POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA R0104 : MBANGA -BIYEBE-MIMEFOUMOU-L=11.0KM, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.
MAÎTRE D'OUVRAGE**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** La circulaire N°0001879/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2026 ;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le Dossier d'Appel d'offres National Ouvert en procédure N°02 AONO/Dzeng/CIPM/2026 DU 28/01/2026 pour les travaux de traitement des points critiques sur la R0104 : MBANGA -BIYEBE-MIMEFOUMOU-L=11.0KM (en procédure d'urgence) ;
- Vu** La proposition d'attribution n°02/L/CIPM-DZENG/ 2026 du 25/03/2026 par le Président de la Commission de Passation Interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu** L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu** les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°02 AONO/CDZENG/CIPM/2026 DU 28/01/2026 pour Les travaux de traitement des points critiques sur LA R0104 : MBANGA -BIYEBE-MIMEFOUMOU-L=11.0KM, Département du Nyong et So'o, Région du Centre (en procédure d'urgence) :

Est attribué au **ETS ISG**, BP -Yaoundé Téléphone : 695 39 00 46 pour un montant **TTC de 60 000 000 (Soixante Millions) de francs CFA** pour une durée de **Six (06) Mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINADER ;
- Préfet/NS ;
- ARMP ;
- MINFI ;
- MINMAP N/S ;
- Président-CIPM ;
- DDMINTP/NS
- Intéressé ;
- Archives/CHRONO

Dzeng, le **01 AVR 2026**
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(Autorité Contractante)

Monique Epse Nkamgna